FRC 3 19314
Case
FRC
20676

ESSAI

SUR LA

CONJURATION

DE LA

MAISON CAPÉTIENNE,

CONTRE LA

LIBERTÉ PUBLIQUE.

Par J. S. LARGET.

Victima haud ulla amplior potest magisque opima mactari Jovi quam rex. *Senec: Trag.*

A PARIS,

Chez la Citoyenne LESCLAPART, Marchande Libraire & d'Estampe, rue du Roule, N°. 11 & 292, & à la Convention Nationale, Vestibule du Manège, vis-à-vis le Contre-Seing.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVANT-PROPOS.

Cet ouvrage, où l'on a rassemblé dans un court espace quelques uns des principaux moyens mis en usage par l'autorité royale pour anéantir la Liberté, a non seulement pour objet de dégoûter à jamais de cette barbare institution ; mais encore celui de faire éviter quelques écueils dans la nouvelle forme de Gouvernement que nous préparent nos représentans.

Sans nous flatter de leur donner des lumières sur les règles qu'il doivent suivre dans un travail de cette importance, il nous semble que nous en avons assés dit pour faire sentir la nécessité de prendre des mesures telles qu'elle ne puisse empiéter sur aucun autre institution par sa prépondérance ; et qu'elle renferme néanmoins en elle même tout ce qui est nécessaire pour protéger la Liberté civile et politique, et pourvoir à la sûreté de l'état avec l'énergie et la célérité qui sont propres à un Empire aussi vaste que le nôtre.

ESSAI

SUR LA CONJURATION DE LA MAISON CAPÉTIENNE, *CONTRE LA* LIBERTÉ PUBLIQUE.

Quelques observations sur les vices de notre Constitution.

DEPUIS plusieurs siècles, les plus cruels fléaux des Empires pesaient sur la France. Asservie sous la triple tyranie des Rois, des Nobles & des Prêtres, elle n'a véritablement songé à s'en affranchir que depuis la destruction de la monarchie. C'était envain qu'elle avait fait une première révolution, la Liberté n'aurait jamais été fixée dans son sein d'une manière durable, si elle n'eût renversé la vieille idole qui l'a tant tourmenté dans l'essai qu'elle faisait depuis quatre ans de sa Constitution nouvelle.

Un reste de préjugés, une crainte pusillanime avaient empêché l'Assemblée constituante de retrancher du corps politique, cette antique institution de la royauté qui, la première, semblait devoir subir le coup mortel qu'elle a porté à tant d'autres abus. Elle l'avait même revêtue d'un caractère de puissance qui la rendait plus redoutable qu'auparavant. Les corporations des Nobles & des Prêtres, les privilèges, les capitulations des Provinces & les Parlemens étaient des barrières utiles contre le despotisme ; on l'a vu souvent les respecter, ne pas oser les franchir, ou anticiper si peu sur elles, qu'il a fallu tous les moyens de corruption dont il était environné, pour qu'elle n'eussent plus été à l'époque de notre insurrection un obstacle à ses entreprises. Dans notre Constitution nouvelle, il avait pris une existence plus vigoureuse & plus active : il était légalisé. Tandis que dans l'ancienne, à l'ombre de la toute puissance, il n'était que l'instrument de l'aristocratie, & que sans cela, il n'eût jamais réussi dans ses étonnantes usurpations ; dans la nouvelle, il avait acquis le droit de tout paralyser & de ne permettre de bien que ce qui convenait à ses intérêts ; il pouvait même braver l'opinion publique, &, avec les immenses moyens qu'il avait de la corrompre, la diriger à son gré avec le tems. Mais le génie Français n'a pas tardé à concevoir que la Liberté ne pouvait se maintenir à côté d'une telle prérogative, il s'est empressé de la détruire, de dépouiller de sa dignité le tyran qui en faisait un si funeste usage, & de proscrire la Royauté.

Il était effectivement impossible que le Peuple Français supportât la situation dans laquelle il se trouvait avec un Roi constitutionel choisi sur-tout dans une

maison dont il venait de réformer la puissance. Il ne pouvait manquer d'exister une lutte entre elle & lui: ils avaient tous deux trop de ressentiment à venger pour rester en accord; il fallait que l'un ou l'autre succombât. L'amour de la Liberté l'a emporté cette fois ci sur celui des Rois, & le 10 Août a produit une catastrophe à laquelle la cour était loin de s'attendre. Heureuse erreur! Elle a donné à la France la République, & lui promet pour longtems le règne de la véritable Liberté.

Situation du Peuple depuis la Révolution.

Une fausse sécurité, une aveugle confiance dans les promesses du Roi constitutionel n'endormirent jamais le Peuple Français depuis son réveil à la Liberté. Toujours les yeux ouverts sur la cour & les courtisans, il a pénétré le secret de leurs complôts, de leurs machinations, découvert leurs affreux projets, approfondi la turpitude des agens mis par eux en oeuvre & déconcerté leur sordide ambition. Cette surveillance active lui a donné pour les Rois autant d'aversion qu'en avait autre fois le Peuple Romain.

Les Nobles & les prêtres qui ont l'air d'embrasser sa cause, & qui sous l'ombre d'une renonciation volontaire à leurs privilèges & à leur considération féodale ont cherché à le captiver, lui inspirèrent toujours une salutaire défiance. Les sentimens qu'elle a produits en lui faisant appercevoir la moindre fausse démarche de leur part, ont averti les uns, qu'ils ne le déserviraient pas longtems, qu'il ne leur restait d'autre ressource que d'aller se ranger sous la bannière des émigrés; & les autres

que le moment de faire triompher leurs prétentions reculant de plus en plus, & s'évanouissant même, il falait battre en retraite & courir sur une terre Étrangère, dissiper leurs regrets, se consoler de leurs revers, ou se tenir dans l'obscurité.

Quand un Peuple rapporte tout à lui même & qu'il est dominé par un véritable esprit public, il n'est jamais tenté d'abandonner ses intérêts aux agens qu'il employe sans exercer sur eux une censure sévère & une surveillance continue. Généreux quand ils le servent bien, ses récompenses sont d'autant plus honorables qu'il ne les prodigue pas, & qu'elles sont pour eux un avertissement de faire davantage, ou de soutenir leur première gloire. Inflexible quand on ne répond point à sa confiance, il faut des prodigues pour la resaisir. Jaloux de sa Liberté & de ses droits, aucun service public ne peut servir de prétexte pour lui enenlever la moindre parcelle, & il pousse la sévérité jusqu'à n'en faire aucun cas quand il y apperçoit la plus petite intention nuisible. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner de voir au milieu d'un Peuple libre des hommes qui, ayant été l'objet de l'enthousiame, finissent par devenir celui de l'indifférence, du mépris & de la haine d'une manière plus sensible pour eux que s'ils n'eussent été remarqués que par des bassesses ou des crimes communs.

Influence des Sociétés populaires en faveur de la Liberté.

Le peuple français ne serait pourtant point parvenu à l'établissement du nouveau gouvernement dont il va jouir, s'il n'avait eu qu'une Assemblée nationale composée

même de membres pris dans son sein, les sociétés populaires lui ont rendu de plus grands services, elles se sont mieux élevées à la hauteur de la Liberté, & ont plus contribué à faire prendre au Peuple l'attitude qu'il a maintenant qu'aucune autre institution. Sans elles, la véritable Liberté n'eût été connue & désirée que de peu de monde, & les Rois eussent continué à jouir de la plus pure substance du Peuple, & fini par le subjuguer.

Ce sont elles qui ont deviné les intentions perverses de la cour, démêlé ses complots, découvert ses intrigues & ruiné tous les partis qui cherchaient à s'élever. Sentinelles vigilantes de la Liberté, la cour ne faisait pas un pas qu'elles n'en étudiassent le motif, ne parvinssent à l'approfondir, & à parer à ses inconvéniens. Nous leur devons l'impuissance où est l'Europe de nous nuire efficacement à cause de l'uniformité d'opinions sur les grands principes de la Liberté qu'elles ont scu répandre dans tous les points de l'Empire. De leur sein, sont sorties ces idées neuves & grandes, de mettre les armes aux mains de tous les habitans de l'Empire, & de former de cette masse la véritable force publique. Cette précaution a toujours été & sera toujours un des principaux boulevards de la Liberté: elle éloigne l'esprit de corps, & désespère l'ambition, en lui otant les moyens d'en corrompre un assés grand nombre capable de la servir utilement.

Le dernier Roi en a fait une expérience terrible dans la journée du 10 Août; ses nombreux partisans, l'influence des premiers personnages, & les menaces des puissances, n'en ont point imposé à la masse du peuple; son courage a tout fait disparaître en un clin d'oeil, il est resté maître du champ de bataille; il va bientôt régler

les destinées des tyrans, qui ont l'audace de marcher contre lui.

Qu'ils ont mal calculé ces hommes accoutumés à gouverner leurs semblables, lorsqu'ils ont osé venir interposer une médiation menaçante entre un Roi parjure & sanguinarie, & une grande Nation justement iritée contre lui ! Ont-ils pensé que les foudres de la guerre dont ils sont environnés l'intimideroient au point de la faire recourir à leur clémence, de l'intercéder dans l'attitude de suppliant; & qu'elle préféreroit cette ignominie à la mort ? qu'ils connoissent bien peu le pouvoir de l'amour de la Liberté ! Des Français à qui jadis le fatal amour des Rois fit faire tant de choses, pouvoient-ils dégénérer en agissant pour eux-mêmes ? l'esprit rempli des injustices & des cruautés d'une maison pour laquelle ils s'étoient tant dévoués, & de l'ingratitude qu'elle a eu l'effronterie de montrer pour le sort brillant qu'ils avoient eu la faiblesse de lui réserver dans le nouvel ordre de chose ? Quel stimulant pour les animer de ce courage, dont l'activité se règle sur un ressentiment profond & de grandes vengeances à exercer !

Le même sentiment qui a porté les Rois à tremper leurs mains dans le sang français, a excité les Français à se baigner dans celui des Rois. Rien ne leur manque pour se procurer cette jouissance. Ambitionnée par tous, elle les déterminera aux mêmes efforts, & la terre, par leurs soins, sera purgée de leur présence ; c'est un service qu'ils se proposent de rendre aux Peuples encore assez aveuglés pour servir d'instrument aux projets des tyrans qui les oppriment.

Perversité de la plûpart des premiers Représentans du Peuple.

Le peuple Français étoit préparé depuis longtemps à une régénération ; il y étoit si bien disposé qu'il n'a tenu qu'à ses premiers représentans, de le conduire aussi loin qu'il étoit possible. Jamais aucun Peuple n'a montré autant de résolution, ni enhardi ses Législateurs par une semblable attitude. Toutes les réformes tranchantes ont été reçues avec enthousiasme ; la chûte de tous les préjugés n'auroit fait aucune impression, si un génie malveillant n'en eût retenu quelques uns sur le bord de l'abîme, & n'eût même cherché à les rasseoir sur une autre bâse. Telle étoit la fatalité du Peuple Français, qu'ayant plus de raisons qu'aucun, de voler à la Liberté absolue, il étoit toujours comprimé dans ses élans sublimes par ceux mêmes qui auroient dû les lui imprimer, & les diriger dans le sens le plus avantageux à la chose publique, pour leur propre gloire & pour leur propre intérêt.

Que d'inquiétudes & d'agitations ils auroient ménagé à la Nation, si profitant de ses dispositions Républicaines, ses premiers Législateurs eussent employé leur toute puissance avec cette fermeté & cette énergie qui caractérisent une révolution, & anéanti la cour & tous ses suppôts à la première rébellion qu'ils ont manifestée contre le Souverain ! Les massacres partiels, les désordres locaux, & ces perplexités continues dont nous avons été environnés, n'auroient jamais existé ; la malveillance, la sélératesse & la perfidie n'auroient trouvé aucun appui ; toutes les intrigues auroient échoué, & le sang

Français n'aurait pas coulé pour défendre la Liberté: ses ennemis auraient tremblé, & souscrit sans murmure & sans réserve à tous les actes de ses Représentans. La misère publique, la staguation du commerce & de l'industrie, & la ruine des particuliers, naissant de ces situations déplorables, ne frapperaient point la multitude: elle jouirait depuis longtems du nouvel ordre de choses; des bénédictions, des acclamations de joie retentiraient de toutes parts, la tranquillité serait rétablie, & avec elle la prospérité & le bonheur de l'Empire.

Il faut le dire, à la honte de beaucoup des premiers Représentans du Peuple qui, s'étant montrés au commencement de la révolution très dignes d'élever l'édifice de la Liberté sur les débris du despotisme, ont semblé ne détruire de celui-là que ce qui s'opposait à leurs vues personnelles, & ne chercher qu'à reprendre sa place. Plus attachés à faire une révolution pour eux-mêmes que pour le Peuple, ils se sont ralliés au trône, & ont tâché de persuader au prince que ce qui lui restait de puissance, émanant d'eux seuls, ils devaient en avoir la direction; & celui-ci n'employer, par reconnoissance, qu'eux & leurs créatures, aux divers emplois qui en formaient les attributs; & ne répandre que sur eux les immenses moyens de corruption qu'ils avaient mis en son pouvoir. Il devait encore se guider par leurs conseils pour ramener insensiblement les choses au point où le desiroit son habitude de la domination. Par cet accord entre eux & le prince, la Noblesse ressuscitait avec le tems; & une institution nouvelle, en consolidant les bases de son autorité, eût fini par contenter toutes les ambitions; mais le Peuple s'est apperçu de cette manoeuvre, & loin d'en profiter, ces intrigans sont

tombés dans un mépris qui les exclud à jamais de la moindre fonction publique.

C'est ainsi que s'est terminé l'existence politique d'une certaine classe de gens à laquelle la révolution devait quelques uns de ses succès. Dans un pays libre & éclairé, on a beau chercher à endormir le Peuple par quelques services utiles, son sommeil se dissipe alors qu'il en pénètre les intentions ; & une haine fortement prononcée éloigne bientôt de la scène, l'homme qui ne s'y était montré que pour travailler à son intérêt, ou faire prévaloir des mesures dangereuses au bien public.

Ce sera pour la postérité un grand sujet de réflexions que la conduite de ces hommes qui, après avoir disposé le Peuple à souffrir toutes les réformes, à se dépouiller de tous les préjugés, ont employé pour l'amener à une forme de Gouvernement convenable à leurs vues personnelles, des moyens aussi peu conformes à la nature des circonstances & aux idées nouvelles qu'il avait adoptées ; qu'on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de l'ineptie qui les caractérisait, ou de l'ascendant qu'ils se flattaient d'avoir sur l'opinion publique. Ils avaient accoutumé le prince à se mutiner si fort contre la liberté, qu'il usait de son autorité avec une audace dont les annales d'Orient offrent à peine quelqu'exemple.

Le mépris dans lequel ils sont tombés surpasse de beaucoup celui qui anime le peuple contre l'aristocratie. Celle-ci a mis dans sa résistance à la volonté publique, autant de franchise que lui en permettait sa foiblesse ; elle n'a point caché ses démarches pour nous trouver des ennemis ; elle est allé se rallier sur une terre étrangère : elle à tout fait ; il est vrai, pour reprendre sa place dans l'ordre politique de l'Empire : elle a voulu la

reconquérir, autant par la force des armes, que par les autres moyens qu'elle a cru propres à intéresser à son sort; ils n'en ont imposé à personne : on a toujours deviné ses intentions.

Elle a voulu arrêter des préjugés qui expiroient; cette conduite tient à son essence, puisqu'elle ne doit son établissement qu'à la superstition & aux erreurs : mais cette autre aristocratie, qui se couvroit du masque du patriotisme pour assassiner la Liberté, est marquée au coin de l'hypocrisie la plus rafinée, & porte un caractère de sélératesse qui l'a rendue à jamais l'objet de l'exécration du Peuple.

Le but de notre révolution étoit totalement manqué, avec l'étendue de pouvoir que les loix nouvelles laissoient au prince. Le salaire énorme dont elles payoient ses services; la facilité qu'elles lui donnoient de se faire des créatures, en laissant dans ses mains des sommes immenses, affectées, il est vrai, aux services publics, mais dont la répartition n'étoit point déterminée; & le droit de nommer aux plus honorables, comme aux plus lucratifs emplois publics, étoient autant d'écueils où la Liberté eût échoué tôt ou tard. Il est fort heureux pour le peuple Français qu'un sort pareil n'ait pas satisfait l'ambition de son dernier Roi. Si l'on ne connoissoit pas les motifs qui ont dirigé la majorité des premiers Représentans du Peuple, en départissant à un homme comme Louis XVI une puissance aussi considérable, on seroit tenté de leur voter des remerciemens pour avoir mis le Peuple en état de connoître toute sa perversité, & avoir arraché le bandeau des yeux d'un certain nombre d'hommes qui regardoient la royauté comme une institution nécessaire.

Les siècles passés nous avaient pourtant assez bien appris qu'un Roi, pour être utile dans une République, ne doit y être qu'un exécuteur passif des loix ; que pour peu que son autorité s'étende au de-là, il n'est plus de Liberté. A combien plus forte raison disparait-elle, si à cette puissance sont attachées de grandes richesses ; c'est un torrent qui renverse toutes les digues qu'on lui oppose.

Dans l'ancien Gouvernement, la maison royale avait, par la nature des institutions, plus d'obtacles à vaincre pour parvenir à la domination absolue, qu'elle n'en avait dans la nouvelle. La seule barrière à ses usurpations reposait dans le corps Législatif ; mais quelle facilité n'avait-elle pas pour la franchir ? & combien la Loi ne la favorisait-elle pas pour le faire impunément ?

Cependant, aucune autorité n'eut plus besoin d'entraves que celle que lui donnait la Constitution, aucune n'exigea jamais un détail plus circonstancié de son attribution, de son organisation, des divers ressorts qui la composent, de leur combinaison entr'eux, ainsi que de la ligne de démarcation qui leur est propre.

Ce n'est que par les connoissances qui naissent de ces développemens, qu'on peut s'appercevoir de ses empiétemens sur la Liberté publique. Les Rois ont toujours tiré un grand parti de notre ignorance à notre égard ; & ceux de la maison Capétienne en ont plus profité qu'aucuns de leurs prédécesseurs : la conduite de cette famille, depuis son élévation au trône, en offre par-tout la preuve évidente.

Rétracer à mes Concitoyens quelques uns des moyens qu'elle a mis en usage pour parvenir à la domination absolue, pourra contribuer à maintenir en eux la haine

des Rois, & leur faire sentir aussi la nécessité où ils sont d'instituer leur nouveau Gouvernement de façon qu'ils n'y trouvent aucuns des inconvéniens attachés à ceux des Rois ou des aristocraties, que les membres qui le composeront y trouvent plus de charges que de profits, & qu'ils ne leur présente aucun moyen de miner la Liberté.

Les détails rapides, où je vais entrer, montreront ce que peut une maison revêtue d'une grande autorité, dont les prérogatives particulières renferment des moyens de tout pervertir; & combien sont insufisans les obstacles que présentent les institutions & les loix, contre ses usurpations liberticides, quand leur organisation & leur composition sont faites de manière que leurs effets sont subordonnés aux attributs de sa puissance, & que ceux qui les forment ou les rédigent, ont un grand intérêt à se régler d'après ce qui la flatte le plus.

Origine de l'Élévation de la Maison Capétienne.

La faiblesse des descendans de Charlemagne avait laissé démembrer l'Empire, le régime féodale s'établit sur les débris de leur puissance; il accrut si bien ses usurpations qu'apeine leur restoit-il de quoi soutenir l'éclat du Diadême dont leur front était encore paré. L'ambition des premiers vassaux de la couronne s'acharnait à les dépouiller tout-à-fait; & ils y réussirent si bien qu'ils leur enlevèrent la dignité royale, & la firent passer dans la maison de Hugues Capet.

Les principaux du Royaume ne se déterminèrent à ce changement de Dinastie, que par la crainte que la maison de Charlemagne ne se relevât un jour de son état

de délabrement, et qu'elle ne leur fît payer cher les maux qu'ils lui avaient causés. Ils aimèrent mieux y placer une famille qui comme eux, tenait sa considération de la dévastation commune, & trouvait son intérêt à les y maintenir.

Cependant l'avantage que leur présentait cet arrangement ne pouvait pas être de longue durée, quelques eussent été les clauses qui liaient entr'eux tous ces usurpateurs: ils devaient pressentir que la maison Capétienne ne les respecterait pas plus qu'ils ne respectèrent celles qui les soumettaient à la puissance Carlovingienne. D'ailleurs le régime féodal offrait trop de moyens d'agrandissement à la maison regnante pour qu'elle n'eût pas bientôt ceux de les enfreindre. Déjà fort considérable par ses propres Domaines, & le devenant bien d'avantage par les privilèges attachés à la couronne, il n'existait déjà plus de balance entre sa prépondérance & celle de tous les grands vassaux. Il leur manquait un centre de réunion: les états généraux n'en formèrent jamais un véritable durant toute la vigueur du régime féodal. Cette institution eut dû être perfectionnée à la manière de la diete germanique; mais ils perdirent de vue les ressources de ce grand établissement politique; & pour qu'ils ne fusent jamais en état de les faire valoir un jour, la maison Capétienne employa tous ses efforts à leur en ôter les moyens, en les réduisant peu à peu comme le Peuple, sous sa puissance immédiate; & en faisant que les liens du régime féodal eussent si peu de force qu'elle pouvait les détruire partout où ils présentaient un obstacle à ses vues.

Conduite de la Maison Capétienne, pour parvenir à la domination absolue.

Pour parvenir à ce grand résultat, elle commença par établir, au milieu de ses sujets particuliers, un régime plus doux & plus humain : elle leur accorda même quelques privilèges. Cet adoucissement fit aimer sa domination & doubla sa puissance. Elle accorda libéralement sa protection aux seigneurs molestés par leur suzerains & par leurs pairs : elle saisit avec empressement toutes les occasions de s'approprier les grand fiefs par des alliances, des confiscations & autres droits féodeaux qu'elle tenait de la nature de sa dignité. Elle poussa la générosité jusqu'à affranchir les vassaux de ses Domaines, & à leur accorder une certaine existence civile ; plusieurs seigneurs s'empressèrent de l'imiter, ainsi qu'elle l'avoit prévu, soit pour lui faire leur cour ou obtenir des dédommagemens d'une autre part.

Cet exemple fut principalement suivi par ceux qui relevaient de ses domaines ; ils se trouvaient, par cet accord, dispensés des charges de la féodalité, & conservaient sur leurs vasseaux les droits utiles. C'est ainsi qu'ils consolidaient la jouissance de ce qu'ils se réservaient par la perte de leur puissance territoriale.

Ne s'appercevant pas qu'ils perdaient leur souveraineté, en conservant tous les dehors de leur première considération, par les vains hommages qui leur étaient encore rendus, ils se trouvèrent bien de cette nouvelle situation, & ne pensèrent qu'à en jouir paisiblement. Les caresses & les préférences de la cour ne contribuèrent pas peu à leur faire aimer cet ordre de choses, &

& à leur faire oublier qu'ils se forgeaient des chaînes ; ils finirent par donner presque tous dans ce piège, & au lieu d'avoir des vassaux qui ne dépendaient de la couronne que par quelques services, lesquels ne devaient point tourner à l'agrandissement du pouvoir particulier de la famille regnante ; mais seulement à l'effet & à l'activité de celui qui lui était confié pour la défense de l'Empire & des droits de tous ses vassaux : la maison Capétienne rangea sous la dénomination de sujets, tout ce que la France possédait d'habitans ; le Peuple gagna, par cet évènement, un peu de Liberté, mais il le paya cher par les impôts qui en résultèrent.

Les malheurs de la race Carlovingienne avaient assez appris à cette famille qu'une autre politique devait régler ses actions, & combien les grands du Royaume, qui l'avaient revêtue de la souveraineté, montraient par cet acte de complaisance, ce qu'elle avait à en craindre & à en espérer. Il était indispensable qu'elle s'en rendît indépendante si elle ne voulait pas tomber dans le même précipice, ni devenir l'instrument de leur ambition particulière. Aussi fit-elle tout pour s'en préserver, comme on vient de le voir, soit en affaiblissant leur puissance, soit en faisant chérir sa domination à cette classe d'hommes que le régime féodal s'était plu à avilir, & en profitant des vices de ce Gouvernement pour replacer dans le domaine royal tout ce qui en avait été détaché.

Si la Maison Royale parvint à détruire la puissance des grands vassaux de l'Empire, par les avantages attachés à la couronne, en vertu des institutions féodales, à combien plus forte raison aurait-elle renversé notre Liberté, avec les prérogatives que notre constitution lui donnait, & les richesses immenses qu'elle lui avait dé-

parties ; certes elle n'était pas mieux à l'abri des coups qu'elle pouvait lui porter, & nous ne sommes pas plus jaloux de la conserver intacte, qu'ils l'étaient de maintenir leur existence politique : elle avait sûrement pour eux autant d'attraits que la Liberté peut en avoir pour nous. Nos premiers Législateurs, qui ont feint d'ignorer cette vérité, nous auraient épargné bien des maux si, dans le principe, ils en avaient fait usage comme ils en avaient le pouvoir.

Face nouvelle donnée au Royaume par l'Administration Capétienne. Abaissement de la Noblesse.

Cet état de choses, en contenant les seigneurs dans des bornes assez étroites, & n'offrant à leur ambition d'autres ressources que celle de s'attacher plus particulièrement à la maison regnante ; celle-ci n'oublia pas de s'en prévaloir. Les emplois honorables & lucratifs changèrent de dénomination & devinrent sa propriété ; elle s'en réserva la distribution & ne les confia jamais qu'à ceux qui lui montraient le plus de dévouement. Ainsi les postes honorifiques qu'ils tenaient de la nature de leurs fiefs ne leur laissèrent plus qu'un vain nom, & ils eurent souvent le désagrément de voir dans l'Empire des hommes qui n'étant point appellés comme eux par le fait de leur naissance aux premières dignités, les éclipsèrent par la considération publique dont ils étaient environnés, & par le pouvoir dont ils étaient revêtus, & quelque fois leur en faire sentir la rigueur comme aux autres sujets de la couronne ; mais il n'était plus tems de faire revivre leur antique consistance, ils avaient préféré un repos léthargique aux orages qu'elle les mettait dans le

cas d'essuyer de tems en tems, & négligé d'assurer leurs droits par le perfectionnement des institutions qui semblaient les leur garantir.

Les seigneurs Allemands n'ont pas commis cette faute, ils ont su maintenir leur indépendance, & ont si bien pris leurs mesures, que le chef de l'Empire Germanique ne l'attaquerait pas impunément.

Il est vrai que les Peuples de ces contrées s'en sont mal trouvés, & que cette précaution les a toujours empêchés de jouir de la même latitude de Liberté que nous. C'est sans doute un bonheur que les seigneurs Français n'aient pas eu la même prévoyance, elle aurait peut-être reculé pour longtems l'époque de la véritable Liberté.

On verra bientôt que l'affaiblissement de la puissance féodale est la seule obligation que le Peuple Français a envers la maison Capétienne ; & que si son amour du pouvoir absolu lui eût permis d'appercevoir les suites de l'amélioration qu'elle avait établie dans la classe du Peuple, elle se fut sûrement gardée d'en venir à ce point.

Avantages retirés par la Maison Capétienne de l'affranchissement des Communes.

Le Peuple content d'être retiré de la puissance immédiate des seigneurs, & de voir s'élever au milieu de lui une espèce de code & des usages qui lui assuraient une certaine Liberté, ne fut point ingrat envers ses Maîtres ; il les seconda toujours bien lorsqu'ils voulurent agrandir leur autorité aux dépens des premiers vassaux de la couronne. N'ayant plus qu'un Maître dont la puissance n'était pas caractérisée par cette servitude qui range l'homme dans la classe des animaux, & éloignés des crises & des orages fréquens dans ces tems anarchiques en

raison de la prépondérance de la maison Capétienne sur les autres vassaux de l'Empire, la tranquillité publique fut moins troublée ; le pouvoir perdit de sa dureté, & la sureté dont il jouissait lui permettant de s'appliquer à quelque chose qui lui fut personnellement utile; il se diregea du côté du commerce & de l'industrie, la richesse & l'abondance vinrent s'établir au milieu de lui.

Cette prospérité, fruit unique de l'affranchissement des Communes, donna des moeurs nouvelles aux Français. Les traces de la servitude imprimées sur leur front s'évanouissaient à mesure que l'aisance prenait racine dans leurs seins, ils commençaient à regarder les Seigneurs d'un oeil plus ouvert ; l'égalité des richesses les mettant pour ainsi dire à leur niveau, les différences entr'eux devinrent moins sensibles, & ce qui en resta fut le germe de cette sorte de jalousie qui s'établit dès-lors entre les grands & le Peuple, & conduisit ce dernier à de grands progrès vers la civilisation. Ce fut à cette époque que le goût des études & de l'instruction commença à se répandre; on voyait le Peuple se perfectionner dans la même proportion, qu'on voyait les seigneurs s'abrutir par une crasse ignorance & contracter des préjugés si stupides que la science devint une tâche à leurs yeux.

Soit que la politique de la maison Capétienne eût établi cette opinion au milieu d'eux pour détourner leurs regards de leur grandeur passée, & les empêcher de s'apercevoir des chaînes dont elle les chargeait, soit qu'elle fût un reste des préjugés des Francs, elle contribua beaucoup à cimenter sa puissance.

D'ailleurs cette maison fit beaucoup pour eux en compensation de ce qu'ils avoient perdu, elle leur conserva toujours la préférence dans tous les emplois publics,

ainsi que dans les avantages considérables attachés aux divers établissemens formés dans l'empire avant ou après son élévation.

Une Noblesse ignorante chez laquelle le sentiment de son indépendance passée disparaissait à vue d'oeil, se familiarisa par de tels procédés, avec la domination Capétienne. Le Peuple qui lui devait une certaine liberté au moyen de laquelle il s'était procuré une manière d'être plus agréable, s'en trouva passablement bien aussi. On commença dès-lors à jouir dans l'empire d'une tranquillité presque générale, les guerres Etrangères furent les seules causes qui la troublèrent instantanément, & les désordres du régime féodal cédèrent leur place à ceux que fit naître l'ambition de quelques grandes maisons; la famille Capétienne n'y perdit rien de sa considération ni de sa puissance, ils servirent au contraire à l'affermir.

Progrès de la Maison Capétienne vers la domination absolue.

Dans cet état de choses, la maison Royale ayant peu d'ennemis au dedans & y étant respectée, se regarda comme solidement assise sur le Trône. Ce fut alors que voulant jouir du fruit d'une si heureuse position, à l'établissement de laquelle elle n'était parvenue que par un travail opiniâtre & constant, le Peuple ne parut plus à ses yeux qu'un champ gras, vaste & fertile, dont elle avait acquis le domaine absolu.

Les fonds destinés à toutes les dépenses publiques, au maintien de la prospérité de l'État & à l'entretien de la maison Capétienne commencèrent à devenir insuffisans; elle demandait de tems en tems des aides à la nécessité

desquels le Peuple crut longtems sur sa parole ; mais comme les besoins fréquens qu'elle manifestait pouvaient enfin faire murmurer, il fallait qu'une sorte de ménagement la dirigeât.

Une vieille institution, appellée États-Généraux, existait, la Maison Capétienne n'était point encore parvenue à s'affranchir entièrement de son autorité ; elle était obligée d'y recourir pour avoir de l'argent, & ce fut presque toujours pour ce seul objet qu'ils furent convoqués sous son administration. Néanmoins quelque désagréable que fût pour elle cette mesure, elle ne lui présenta jamais de grands obstacles. L'influence qu'elle avait dans les États-Généraux, leur mauvaise organisation, leur vicieuse composition lui assuraient tous les suffrages. Le prix qu'on mettait à ses graces & à ses bienfaits rendait trop ardent à la servir, pour qu'elle en redoutât les délibérations ; mais au moins elle ne pouvait pas, comme on l'a vue de nos jours, exiger de son autorité privée une portion de la fortune publique ; elle devait en quelque sorte légaliser ses spoliations, & les revêtir d'une espèce de sceau national.

Le Peuple qui y était assez mal représenté depuis l'affranchissement des communes y faisait entendre quelquefois ses doléances, elles renfermaient toujours des projets de réforme, des moyens d'amélioration & d'autres vues sages & utiles ; mais le peu d'autorité qu'il y avait, les faisait oublier ; & si la Cour y avait certains égards, c'était plus pour le mieux tromper à l'avenir, que pour travailler à son allégement.

Il est vrai qu'il s'est apperçu quelques fois de cette perfidie de ses Maîtres ; & qu'il en a manifesté son ressentiment ; mais dans ces tems malheureux, les premiers

actes d'insurrection, au lieu d'électriser la multitude, devenaient fatales à leurs auteurs, & ces cruelles leçons en abbattant les âmes ne promettaient pas de longtems le retour à un meilleur ordre de choses.

Telle est la triste destinée d'un Peuple où tous les individus ne partagent pas au même degré, la haine de l'injustice & de la tyrannie.

Le petit nombre d'hommes qui en étaient profondément épris, devaient bien souffrir dans ces tems malheureux de voir leurs concitoyens aveuglés de cette sorte, tandis qu'ils avaient de si puissans motifs de montrer de la résistance. Comme ils devaient gémir aussi à la vue de ce dévoument & de cette part active qu'ils prenaient dans les querelles de leurs tyrans, & qui les faisait courir à la mort avec tant d'ardeur pour décider auquel ils appartiendraient. Quand on considère où l'habitude de la servitude mène les hommes, on est bien embarassé de concilier la raison dont ils sont doués avec des choses si déraisonnables.

Effets de la jalousie des Ordres de l'État qui cimentèrent la tyrannie Capétienne.

Les Nobles & les Prêtres qui, dans ces tems-là pouvaient servir utilement le Peuple, en faisant quelque sacrifice & en étayant de leur appui ses réclamations, eurent la mal-adresse de n'en rien faire, ou de s'y prêter faiblement, Ils ne prévoyaient pas le sort que cette indifférence de leur part leur préparait; mais la cour qui avait déjà calculé les ressources qu'elle en retirerait un jour leur en témoignait sa satisfaction, par ses caresses accoutumées & ses perfides promesses, & méditait dans

le silence, l'époque où elle pourrait leur en faire supporter le contre coup. Sa haine pour la Noblesse & le Clergé acquérant de la force par leur conduite à son sujet, mais manquant de moyens pour leur en faire sentir les effets, le Peuple voyait avec plaisir les désagrémens & les actes arbitraires que la cour faisait éprouver quelquesfois à ces deux ordres. Elle reconnut à ces démonstrations de jalousie & d'animosité qu'il ne s'opposerait pas à ses projets sur eux, que leurs murmures n'occasionneraient aucune contrariété de sa part, qu'au contraire ce serait servir sa vengeance. Ce fut alors qu'elle osa porter la main sur la propriété des Nobles & des Prêtres en la chargeant d'impôts comme celle des autres sujets. On vit paraître les vingtièmes & les dons gratuits; & quelques dégoûts qu'ils eussent à se soumettre à ces taxes, il fallut bien céder à la nécessité ; car ils ne pouvaient plus montrer de resistance que par de vaines clameurs. C'était inutilement qu'ils invoquaient leurs privilèges, le Peuple voyait avec trop de joie les infractions qui y étaient faites pour ne pas même en encourager de nouvelles.

On voit que les rivalités & les divisions que la cour avait su entretenir entre tous les ordres, lui avaient donné la même facilité à s'approprier une portion de la fortune des Nobles, des Prêtres, que celle qu'elle avait trouvée à puiser dans celle de la multitude. Elle en usa dans ces circonstances avec si peu de mesure qu'elle fit argent de tout. Les magistratures, les emplois militaires & ecclésiastiques devinrent le prix de la vénalité; & des droits particuliers établis sur la plupart de ces fonctions, n'importe par qui elles étaient exercées, allèrent encore grossir les trésors de la cour. Enfin le génie fiscal succé-

dant à tant de vexations, tout l'Empire ne fut plus qu'une propriété patrimoniale de la maison Capétienne, dont elle élevait la valeur, ou la baissait au gré de ses désir.

Tels furent les effets de la puissance Capétienne, lorsqu'elle eut enchaîné par sa politique tous les ordres de la Monarchie, & les eut mis dans l'impossibilité de résister à ses attentats, en se conservant des moyens de rendre nuls leurs privilèges.

Ce fut ainsi que la maison Capétienne se vengea sur la Noblesse & le Clergé de leurs usurpations sur la maison de Charlemagne. Elle sentit de bonne heure que son Trône serait ébranlé tant qu'ils conserveraient leur puissance, s'aidant tour à tour de la Noblesse & du Clergé pour mal mener le Peuple, elle se servit de celui-ci pour abaisser les premiers jusqu'à ce qu'enfin ayant tout réduit dans l'État qui convenait à son ambition, elle voulut bien permettre que chacun jouît de ce qu'elle lui laissa, en se réservant toujours le pouvoir d'y toucher selon son bon plaisir.

Abaissement total du Clergé par la Maison Capétienne.

Le Clergé, cette puissance si redoutable aux Peuples & aux Rois quand le bandeau de la superstition couvrait toute la surface de l'Empire, ne put éviter le sort qui atteignit les grands vassaux de la couronne; sa puissance territoritale s'engloutit comme la leur dans celle de la maison Capétienne. Cependant il en avait conservé le plus qu'il lui avait été possible; & les fortes traces de féodalité dont ses domaines étaient encore

empreints avant sa destruction, attestent que ce ne fut pas sans répugnance qu'il subit la Loi commune. Plus éclairé que les Seigneurs, il connoissait mieux le prix de cette usurpation; mais les principes de son institution ne cadrant point avec la ténacité qu'il eût pu manifester à cette époque, il fit de nécessité vertu, & ne voulut pas risquer la considération que lui donnait d'ailleurs son ministère pour une, à la vérité très réelle, mais qui dans ce tems-là n'avait pas la même influence.

Au surplus l'esprit qui regnait alors ne put arrêter les affranchissemens, & on ambitionnait trop les grâces de la cour, ou on en était trop inquiété pour resister à l'exemple qu'elle avait donné.

Ce n'était pas assez pour la maison Capétienne, d'avoir réduit à ce point les deux premiers ordres de l'État, celui du Clergé conservait une puissance qu'il lui importait beaucoup d'atténuer. Il ne s'agissait pas seulement du Clergé de la France, il fallait aussi parer à la prépondérance du chef de l'Église, & arracher à la Gallicanne quelques unes de ses immunités; il fallait encore disposer ce projet de manière que le Saint-Siège & le Clergé ne fussent pas trop lézés, & que la maison Capétienne ne les fit concourir tous les deux à la stabilité de sa domination.

Le succès d'une telle entreprise couronnait toutes ses vues ambitieuses, comme elle était la plus difficille à exécuter, elle ne s'effraya point des obstacles qu'elle présentait; elle y mit une adresse combinée avec toutes les chances que son audace pouvait faire naître, & l'espoir que lui donnait déjà la situation du Clergé d'alors.

La France renfermait une corporation ecclésiastique qui avait toujours mis une certaine gloire à lutter contre

la Puissance Romaine ; elle n'avait presque conservé avec le Saint-Siège d'autre rapport que celui de la communion & de sa sanction pour les investitures ; mais elle était tellement limitée, que les actes capitulaires d'une cathédrale ne lui permettaient pas de la refuser ; on pouvait la considérer seulement comme un vain hommage rendu à sa suprématie spirituelle.

Ces prérogatives ne convenaient point à une Cour qui non contente de posséder sur tout le monde chrétien une puissance d'opinion, voulait encore y jouir de la territoriale. Ses nombreux bataillons de moines répandus par-tout, avaient déjà fait croire à divers pays chrétiens qu'elle était une propriété du Saint-Siège. Plusieurs Princes l'avaient même reconnu ; des Empereurs d'Allemagne étaient allés recevoir de lui l'investiture de leurs États, d'autres Souverains s'en étaient laissé désaisir, & quelques uns avaient eu la lâcheté de jouir du fruit de leurs dépouilles.

Dans cette circonstance, il voulut aussi assujettir les Rois de France à ce vasselage ; mais quelque fût l'opinion qu'on avait de ses droits & de sa puissance dans ces siècles de barbarie, il ne parvint jamais à leur faire fléchir le genouil devant lui pour ce qui concernait leur puissance ; & le Clergé Français qui voyait avec une sorte de jalousie l'Empire qu'il voulait usurper, ne fut point en cela inutile à ses maîtres ; il les servit si bien que jamais les prétentions de la Cour de Rome ne prévalurent ni n'amenèrent de grands désordres dans le Royaume.

La Cour de Rome déchue d'une conquête aussi importante que celle de la France par les bons offices de son Clergé, garda toujours contre lui un profond ressentiment. Arrêtée par sa fermeté ; dans sa marche vers la

domination universelle, il l'exposait à rétrograder pour ne rien dire de plus, & à se voir reserrée dans sa suprématie spirituelle dont la possession ne la flattait point autant que l'autre.

La Maison Capétienne en profitant des services que lui avait rendus l'Église Gallicane s'aprêtait à lui en témoigner sa reconnoissance à la manière des Rois. Elle pensa dès-lors à faire tourner à la diminution de la puissance ecclésiastique les sentimens que les Prêtres Français avaient inspirés au Saint-Siège, en s'opposant à ses usurpations. Jugeant de son ambition par la sienne, elle dût regarder la honte d'une telle défaite comme une plaie incurable faite à son orgueil; & quelque faible que fût l'aliment qu'elle pourrait présenter à sa veangeance, le plaisir de la satisfaire le porterait à le saisir avec empressement. Elle proposa donc à la cour de Rome de lui accorder le droit de nommer aux grands bénéfices en s'engageant à lui abandonner une année de leurs revenus.

Cet accord injuste en tous points fit beaucoup murmurer le Clergé; mais tout se borna à de vaines clameurs, & la nécessité de céder le porta à s'attacher plus particulièrement à la maison Royale. C'était le but que se proposait la maison Capétienne, il ne lui manquait plus que ce succès pour voir tous ses voeux accomplis. Elle eut par cet événement, toutes les places; toutes les dignités à sa disposition; on ne put plus rien posséder d'honorable & de lucratif qu'on ne le tint de sa toute puissance. Quel appas pour se faire des créatures dans toutes les classes? Il ne fut plus question que de répartir les graces qui découlent d'un tel attribut avec une sorte de discernement, aux courtisans qu'on a le plus d'intérêt de s'attacher, de les faire espérer à chacun afin

d'exciter une émulation générale, & y faire participer dans des tems donnés des individus de toutes les conditions pour se ménager par-tout des serviteurs fidèles.

La maison Royale usa de ce tempérament tant que le succès de ses vues en dépendit. Comme alors plus de circonspection devait être gardée à l'égard de la Noblesse, dans laquelle restait toujours un germe d'agitation, elle se plut à les répandre sur cet ordre d'une manière spéciale. Cette prédilection le détermina à venir se fixer à la cour, & à faire son étude unique de gagner ses faveurs; elle lui imprima des sentimens si serviles que la Noblesse obstruant toutes les issues de la demeure des Rois, vit à son tour la maison Royale devenir l'esclave de la Noblesse, se laisser gouverner entièrement par elle, n'employer son immense pouvoir, son crédit inépuisable, qu'à son avantage particulier. C'est de-là que date la décadence de la maison Capétienne, malgré la prospérité dont elle a joui depuis, & la docilité apparente du Peuple à se plier à toutes ses fantaisies.

Effet du despotisme des Capétiens jusqu'au dernier Roi de cette famille.

Abandonné tout-à-fait par la maison Capétienne, le Peuple ne pouvait pas voir avec indifférence un pareil oubli, il examinait alors avec trop de curiosité ce qui se passait au tour de lui, il ne voyait pas d'un bon oeil la distance que la cour mettait entre lui & des hommes auxquels il avait déjà l'orgueil de se croire semblable; il murmurait sourdement contre les marques de préférence qu'elle leur donnait, ou ne lui faisait pas partager,

il s'aigrissait à la vue de cette fortune scandaleuse que les Nobles faisaient si rapidement sans se donner le moindre mal.

Ces divers sentimens en jettant dans le Peuple de profonds germes de mécontentement, lui montraient qu'il n'avait de ressource qu'en lui même, & que son salut dépendait de sa résistance à tant d'abus.

Cette opinion prenant de la consistance avec le tems, & se propageant dans les esprits, donne aux individus qui en sont pénétrés, une attitude qui s'approche de l'État d'insurrection. Il importe grandement à ceux qui se sont rendus maîtres de leurs destinées, de ne pas prolonger une telle situation, c'est ce que fit la maison Capétienne; elle ouvrit au Peuple le chemin de la Noblesse, & des exemptions par des magistratures à prix d'argent, & des privilèges attachés à certains offices.

Cette politique ne pouvait qu'appaiser le ressentiment des gens riches; la masse du Peuple qui n'y voyait rien qui la soulageât, ne s'en trouva pas satisfaite, & n'en continua pas moins à se dégoûter de son existence politique, & à méditer sur les moyens de s'en procurer une meilleure.

Tandis que cette espèce de révolution s'opérait parmi le Peuple, il s'en préparait une semblable dans le corps ecclésiastique. Cette classe qu'on qualifiait de bas Clergé, qui ne possédait jamais les grands bénéfices, & qui dans le cloître demeurait dans l'état de simple religieux, devait cet abandon aux précautions prises par la race Capétienne & aux premiers personnages de l'Église, d'écarter de ses dignités tous ceux qui n'étaient pas dans l'ordre de la Noblesse, ou qui ne lui étaient pas attachés par quelqu'autre recommandation.

Blessée d'un tel mépris, elle nourissait dan son âme des sentimens de haine pour ses tyrans, & de réforme pour son élévation & son indépendance. Ceux de cette classe qui ne se sentaient pas les facultés de changer leur condition, se laissèrent aller au dégoût, s'abandonnèrent à la molesse & à l'insouciance; de là naquirent d'une part des hommes qui s'appliquèrent à changer la religion, s'adonnèrent à des études étrangères à leur état, & de l'autre, des individus qui le déshonorèrent par une crasse ignorance & des vices inconnus aux gens du monde.

Ce fut ainsi que des établissemens faits pour propager & consolider la puissance de l'Église, tournèrent par la faute de ses Ministres principaux à son détriment, & faillirent la renverser de fond en comble.

L'indifférence de la cour de Rome & des premiers personnages de l'Église à l'égard de cette portion du Clergé, était d'autant plus condamnable que plus éclairée que les autres citoyens, elle était susceptible de plus d'ambition & de jalousie; elle avait par conséquent besoin pour être contenue d'une existence moins circonscrite. C'était un devoir que commandait leur propre intérêt d'agrandir pour elle l'accès aux principales places de l'Église; la religion s'en serait mieux trouvée, son zèle à la conserver dans toute sa pûreté, à la faire observer exactement aux citoyens, à les enraciner dans les préjugés & la superstition ne se serait jamais réfroidie, & la cour de Rome eut atteint par son influence la suprématie temporelle à laquelle elle visait depuis si longtems, où les principaux de l'Église gallicane eussent toujours conservé leur puissance & leur considération.

Si la race Capétienne avait senti la nécessité de limiter l'influence de l'Église dans l'État, de manière à n'en rien craindre de considérable, elle ne prévit pas certainement les dangers qu'elle encourait elle-même aussi bien que l'Église, en laissant dans l'abandon & à la merci de leurs chefs, les Ministres inférieurs du clergé; elle crut sans doute que la sévérité de leur réglement, & la nature de l'obéissance qu'ils devaient à leurs supérieurs, seraient un frein capable de les contenir. Il s'en faut de beaucoup que de semblables considérations retiennent des hommes de cette espèce, quand l'ambition les domine ; plus ils rencontrent d'obstacles, plus ils s'irritent ; &, s'ils sont tels qu'ils ne puissent les vaincre, la nouvelle route qu'ils se tracent, en les renversant tous, comble quelque fois leurs voeux au-delà de leurs espérances.

Luther en offrit un exemple bien frappant ; il détacha du saint siège, par son génie, la plus grande partie de l'Allemagne, & faillit ruiner la puissance des princes. C'en était fait, s'ils ne se fussent hâtés de s'entendre avec lui, & de faire servir son crédit à leur propre conservation & à leur indépendance de la maison d'Autriche.

Calvin était parvenu à retirer de la domination spirituelle de Rome, une bonne partie de la France ; il l'en eût totalement affranchie si la férocité & la barbarie, qui accompagnèrent la conduite des catholiques, dans leurs expéditions contre les protestans, ne leur eussent ravi tous moyens de résistance.

La maison Capétienne, à qui n'échappa point la réforme dans le Gouvernement, qu'aurait nécessairement amené la réforme dans la religion, fit tout pour les détruire.

détruire. Tous les Rois qui se succédèrent, excepté Henri IV, y travaillèrent sans relâche ; & Louis XIV completta leur ouvrage avec une rigueur qui l'emporte sur celle de ses prédécesseurs.

La religion protestante ne pouvait s'élever à côté d'une monarchie absolue ; ses maximes, ses institutions, la simplicité de son culte, la modestie de ses Ministres, contrarient trop les abus de cette sorte de Gouvernement ; car par-tout où elle est professée, règnent la Liberté, ou beaucoup de ses avantages.

Avantages que la France a retiré des querelles de Religion.

Les agitations, les crises & les bouleversemens que produisit cette révolution religieuse, en montrant au Peuple ce qu'étaient véritablement les deux despotismes qui le tyranisaient, contribuèrent plus qu'aucune autre circonstance à dessiller ses yeux. La lutte dans laquelle ils étaient engagés avec les Français, qui voulaient alors secouer le joug de l'un & adoucir celui de l'autre, faisait sortir des flots de lumières sur les abus & les vexations de tous les deux qui les minaient sourdement. La puissance Royale, sans effet auprès des Français qu'elle voulait opprimer, au profit de la cour de Rome, pour les mieux tenir dans sa dépendance, avait laissé établir un foyer de liberté chez les protestans, qui eût sûrement renversé la maison royale, sans le massacre de la Saint-Barthélemi, & nous eût procuré plutôt les avantages de la République.

Le parti protestant assez fort pour lutter longtems avec ses propres moyens, eût finit sans ce désastre, par anéantir le catholique qui n'avait de surabondant que le

fanatisme, & un sot amour des Rois ; mais la vérité & les lumières répandues peu à peu dans tous les points, en eussent bientôt fait justice, & porté à la fin tous les Français à se débarasser de ces trois fléaux du genre humain.

Il n'y a pas de doute, que quelques considérables qu'eussent été pour la chose publique, les malheurs qui suivirent tant de scènes désastreuses & sanglantes, le Peuple Français y puisa des moyens d'amélioration qui ont fait jusqu'à nos jours des progrès très rapides, & auxquels nous sommes redevables en grande partie de notre nouvelle situation politique.

Ces tems orageux laissèrent après eux des germes de Liberté que les grands hommes d'alors recueillirent avec le plus grand soin ; leurs successeurs en les cherchant dans leurs ouvrages immortels les répandirent et leur donnèrent plus de développement. Les soins qu'on a toujours pris depuis, pour leur faire porter un fruit durable, ont eu un tel succès que toute la puissance des Rois & des Prêtres n'a pu empêcher qu'ils ne se propageassent parmi nous, & ne les fissent enfin disparaître de notre sol.

Si après toutes ses prospérités liberticides, la maison Capétienne eût songé à détruire les moyens qui restaient encore au Peuple Français, de conserver le souvenir de tout ce qui s'est dit & fait dans ces tems calamiteux où il avait des Maîtres & des tyrans de toute espèce, elle eût peut-être rendu sa puissance inébranlable ; & à son extinction une autre famille fut venue régler les destinées du Peuple avec le même Empire. Mais elle se contenta de porter sa surveillance & sa sévérité sur ce qu'elle appellait les abus de la presse, au lieu d'en obtenir un résultat

utile, elle irrita la curiosité, & contribua par ces mesures inéficaces à la circulation de toutes les vérités & de toutes les connoissances, dont le Peuple avait besoin d'être pénétré pour secouer un jour la tyrannie avec succès.

S'aveuglant néanmoins sur les suites que pouvait entraîner la facilité de s'éclairer & de s'instruire, que le Peuple se procurait malgré ses efforts & ses précautions, elle ne s'avisa ni d'en retarder, ni d'en arrêter le dénouement funeste à son autorité ; elle faisait tout pour le précipiter ; ses prodigalités, ses dépenses énormes, son luxe effréné, le scandale d'une vie licencieuse, des abus d'autorité étaient le spectacle continu qu'elle offrait à un Peuple qui en sentait déjà toute la turpitude. Il semblait qu'elle prenait à tâche de le dégoûter de sa domination, & le réveiller de son long assoupissement. La Noblesse & le Clergé, serviles imitateurs de ses déréglemens, ne mettaient pas plus de mesures dans leur conduite. Ils ne négligeaient rien pour la rendre odieuse, en la provoquant sans cesse à de nouveaux attentats contre la fortune publique, & en fournissant de nouveaux alimens à sa cupidité. Sans moeurs & sans pudeur comme elle, ils volaient les particuliers comme elle volait le Public; &, pour achever de lui ressembler par l'inviolabilité qui accompagnaient ses actions, ils obtinrent d'elle jusqu'à l'impunité.

C'en était bien assez, sans doute, pour dégoûter du Gouvernement Capétien ; cependant, l'impatience du Peuple demeura encore longtems concentrée, & il a fallu tous les degrés de la perversité & de la sélératesse pour le faire soulever contre lui.

La famille Capétienne, après avoir réduit le Peuple

314

à l'impuissance de fournir à ses dilapidations, par les impôts excessifs dont elle l'avait surchargé, & les dettes énormes dont elle avait grévé la fortune publique, voulut s'ouvrir un chemin à de nouveau brigandages : elle tourna ses regards du côté de la Noblesse & du Clergé, & prétendit les assujettir aux mêmes genres d'impositions que le Peuple ; ceux-ci, qui avaient montré toute la docilité qu'elle avoit pu exiger, lorsqu'il ne s'était agi que du Peuple, ne lui témoignèrent pas les mêmes égards pour eux-mêmes, ils jettèrent les hauts cris ; le Peuple, partageant leurs sentimens pour ce qui le concernait, les seconda ; la résistance alors devint unanime, & la cour, obligée de dévorer dans le silence, cet acte de résistance auquel elle n'était point accoutumée, convoqua, malgré elle, les États Généraux, qui ont donné à la France la République, & opéré la destruction d'une maison, & de deux classes d'hommes qui en ont été longtems l'opprobre & le fardeau.

FIN.

De l'Imp. de MAYER & Compagnie, rue St. Martin, N°. 219, presque vis-à-vis la rue Maubuée.